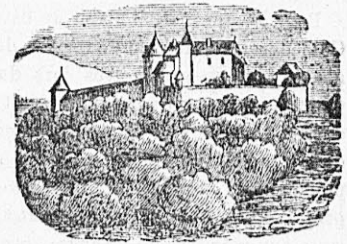




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, > 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁴⁰ 5²⁵ → Bulle, arr. 9²⁷ 1³³ 5⁰⁰ 7³³

Prix des annonces et réclames :
Annonces: Canton, 10 cent. Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
Réclames: 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, & Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

Votation populaire du 28 février.



Acceptez-vous la loi fédérale du 18 juin 1896 créant une **Banque de la Confédération suisse?**

OUI

BULLE, le 26 février 1897.

Les arguments intéressés.

Nous n'avons pu dire jusqu'ici qu'en grandes lignes ce que nous pensions de la création d'une banque de la Confédération et nous avons dû nous limiter à un exposé bien succinct des inévitables arguments qui nous décident à voter **OUI** dimanche.

Toutefois, il est à considérer que si nombreuses et si convaincantes que soient nos raisons, nous avons pour devoir, au lieu de les exposer en long et en large, de nous contenter de répondre aux mauvais arguments, souvent rabâchés et parfois enfantins, de nos adversaires, dont les plus éclairés sont, ou bien des gens de finance désireux d'avoir la main sur toute affaire, comme à Genève et à Lausanne, ou bien des obstruoteurs de profession comme à Fribourg au N° 13 et à la succursale d'Herzogenbuchsee.

Cette même haute finance qui, en ce moment même, par la voix des puissances devenues ses prisonnières, contraint les chrétiens d'Orient à se laisser massacrer et force le vaillant peuple grec à remettre l'épée au fourreau, cette haute finance, si audacieuse de lâcheté, se déguise chez nous en Providence avec un génie que nul ne comprend, même en ce temps de carnaval.

Ces hommes, à qui l'humanité ne ferait pas aban-

donner un simple coupon de rente de 2 fr. 75, se prennent subitement de sollicitude pour cette épargne nationale qu'ils n'ont cessé d'étriller. Pour eux, la moindre averse dans le ciel européen suffirait à tout risquer.

Et, comme le dit avec assez d'à-propos un journal romand, ces excellents messieurs n'ont pas encore trouvé dans la Suisse romande un seul citoyen suisse capable de combattre la Banque d'Etat devant un public plus ou moins compétent. Ils ont fait appel à des étrangers comme M. Pareto, Italien, professeur d'économie politique à l'université de Lausanne, lequel, avec le tact familier à ses compatriotes, n'a même pas osé attaquer de front la loi; à un Allemand nommé Hartung et à un ancien ministre français bien connu pour ses voltes-faces parlementaires et panamiques, M. Jules Roche, lequel n'osait même pas, dans son long article commandé par la *Bibliothèque universelle*, s'occuper de notre ménage suisse, se borne, pour un peu de cet argent qu'il chérit, à nous parler des finances françaises pendant la révolution du siècle dernier.

En dehors d'eux, tout ce qui tient une plume ou remue une langue devant le public se contente de nous rassurer la même autienne: Rien en cas d'invasion!

Si nos ancêtres, plus batailleurs que nous, se trouvaient là, ils auraient vite fait de leur répondre qu'en cas d'invasion, tout ce qui peut être utile à l'envahisseur risque d'être enlevé, pris ou détruit et que, dans un siècle comme le nôtre, on ne mettrait absolument la main à aucune œuvre si l'on devait se préoccuper, avant de l'entreprendre, du sort que cette œuvre pourrait, par hasard, être appelée à subir. Le particulier qui désire acheter une vache doit-il, du fait qu'une épidémie peut survenir du jour au lendemain, renoncer à cette acquisition? Ce serait

proclamer non seulement la paralysie des affaires, mais la paralysie de tout système politique, social ou individuel.

Est-ce qu'en cas de guerre l'envahisseur traversant notre pays serait pris de scrupule à piller la Banque cantonale vaudoise; la Banque d'Etat de Fribourg et la « Kantonal-Bank » de Berne pour se réserver de tomber sur la Banque de la Confédération?

Et puis, quelle que soit l'organisation d'une Banque centrale, que ses fonds soient constitués à l'aide de capitaux privés ou à l'aide de capitaux publics, croit-on donc bien que l'envahisseur s'attarderait à faire une distinction? En ce cas, on ne saurait mettre plus de forme dans l'art de l'invasion.

Aussi, comme le leur demande l'auteur d'une proclamation que nous avons sous les yeux:

« Si la Banque d'Etat était une si mauvaise affaire, les grands capitalistes seraient moins curieux d'y mettre leur nez. » Leur grief consiste à combattre la Banque d'Etat pure, excluant tout capital privé par cela même qu'ils sentent là une bonne affaire, qu'ils ne peuvent se résigner à ce que le pays en profite seul.

Si la Banque d'Etat était en elle-même une si mauvaise affaire, ce monde-là ne serait pas long à lui tourner le dos.

C'est donc pourquoi les Ador de la haute finance genevoise donnent leur main mômère aux Théraulaz de l'obstruction systématique et que chacun enfourche son dada favori. Pour les premiers, la Suisse court le plus grand danger à ne pas accepter leur argent, ce qui veut dire leur direction, car une Banque d'Etat livrée à des actionnaires ne serait plus une Banque d'Etat, les opérations étant dirigées par les mêmes particuliers que l'on rencontre partout où il y a une bonne affaire.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 70

MONSIEUR LECOQ

PAR EMILE GABORIAU

XVI

La maison où s'était réfugié M. Lacheneur était située tout au haut des landes de la Rèche. C'était bien, ainsi qu'il l'avait dit, une mesure étroite et basse; mais elle n'était guère plus misérable que le logis de beaucoup de paysans de la commune. Elle se composait d'un rez-de-chaussée divisé en trois chambres et était convertie de chaume. Devant était un petit jardin d'une vingtaine de mètres, où végétaient quelques arbres fruitiers, des choux jaunis et une vigne dont les brins couraient le long de la toiture. Ce n'était rien, ce jardin. Eh bien, sa conquête sur un sol frappé de stérilité avait exigé de la défunte tante de Lacheneur des prodiges de courage et de ténacité. Pendant les vingt dernières années de sa vie, cette vieille paysanne n'avait jamais failli un seul jour à apporter là deux ou trois hottées de terre végétale qu'elle allait prendre à plus d'une demi-lieue. Il y avait près d'un an qu'elle était morte, et le petit routin qu'elle avait tracé à travers la lande, pour sa tâche quotidienne, était parfaitement net encore, tant son pied, à la longue, l'avait profondément battu. C'est dans ce sentier que s'engagea M. d'Escorval, qui, fidèle à ses résolutions, venait avec l'espoir d'arracher au père de Marie-Anne le secret de son inexplicable conduite. Il était si vivement préoccupé de cette tentative suprême,

qu'il gravissait, en plein midi, la rude côte, sans s'apercevoir de la chaleur qui était accablante.

Arrivé au sommet, cependant, il s'arrêta pour reprendre haleine et, tout en s'essayant le front, il se retourna pour donner un coup d'oeil au chemin qu'il venait de parcourir.

C'était la première fois qu'il venait jusqu'à cet endroit; il fut surpris de l'étendue du paysage qu'il découvrait.

De ce point, le plus élevé de la contrée, on domine toute la vallée de l'Oissele. On aperçoit surtout, avec une netteté extraordinaire, en raison de la distance, la redoutable citadelle de Montaignac, bâtie sur un rocher presque inaccessible.

Cette dernière circonstance, que le baron devait se rappeler au milieu des plus effroyables angoisses, ne le frappa pas sur le moment. La maison de Lacheneur absorbait toute son attention.

Son imagination lui représentait vivement les souffrances de ce malheureux, qui, du jour au lendemain, sans transition, passait des splendeurs du château de Salmouse aux misères de cette triste demeure.

— Hélas! pensait-il, combien en a-t-on vu dont la raison n'a pas résisté à de moindres épreuves...

Mais il avait hâte d'être fixé, il alla frapper à la porte de la maison.

— Entrez!... dit une voix.

Par un trou pratiqué à la grille, dans la porte, passait une petite ficelle destinée à soulever le loquet intérieur: le baron tira cette ficelle et entra.

La pièce où il entra était petite, blanche à la chaux, et n'avait d'autre plancher que le sol, d'autre plafond que le chaume du toit.

Un lit, une table et deux grossiers bancs de bois composaient tout le mobilier.

Assise sur un escabeau, près d'une fenêtre à petits carreaux verdâtres, Marie-Anne travaillait à un ouvrage de broderie.

Elle avait devant elle une jolie robe de « demoiselle »,

et son costume était presque celui des ouvrières de la campagne.

Quand parut M. d'Escorval, elle se leva, et pendant un moment, ils demeurèrent debout, en face l'un de l'autre, silencieux, elle calme en apparence, lui visiblement agité.

Il examinait Marie-Anne, et il la trouvait comme transfigurée. Elle était très visiblement pâlie et maigre, mais sa beauté avait une expression étrange et touchante, rayonnement sublime du devoir accompli et de la résignation au sacrifice.

Cependant, songeant à son fils, il s'étonna de voir cette tranquillité.

— Vous ne me demandez pas de nouvelles de Maurice?... fit-il d'un ton de reproche.

— On m'en a apporté ce matin, monsieur, comme tous les jours. Je n'ai pas vécu tant que j'ai su sa vie en péril. Je sais qu'il va mieux et que même, depuis hier, on lui a permis de manger un peu...

— Vous pensiez à lui?...

Elle frissonna. Des rougeurs fugitives coururent de son cou à son front, mais c'est d'une voix presque assurée qu'elle répondit:

— Maurice sait bien qu'il ne serait pas en mon pouvoir de l'oublier, alors même que je le voudrais...

— Et cependant, vous lui avez dit que vous approuvez le refus de votre père!...

— Je l'ai dit, oui, monsieur le baron, et j'aurai le courage de le répéter.

— Mais vous avez désespéré Maurice, malheureuse enfant; mais il a failli mourir!...

Elle redressa fièrement la tête, chercha le regard de M. d'Escorval, et quand elle l'eut rencontré:

— Regardez-moi, monsieur, prononça-t-elle. Pensez-vous que je ne souffre pas, moi?...

M. d'Escorval resta un instant abasourdi, mais se remettant, il prit la main de Marie-Anne, et la serrant affectueux-

Grand'rue 20.
de meubles
te et menuiserie.
es en tous genres.
né. Prix modérés.
LER, menuisier-ébéniste.
antillons des meilleures
nes de Berne
ax, fabricant, Bleienbach.
ouer:
appartement situé à
nissant d'une belle vue, com
es, cuisine et dépendances.
gence de publicité Haasenstein
Bulle.
huadens, achète plan
ches bois dur et li
VENDRE
tour pour tourner
moulin à vanner.
ouard NIDEGGER, à Echar
ute de Berne,
nt-Dor
d COSANDEY
ur-de-Lis, Bulle.
es, on offre à vendre un
le, en bon état, de la cour
es.
MICILE
TERIE
e BARRAS, en fact
do tableaux.
MOREL
ONS
et en grains, tourteaux,
e.
e motrice électrique.
duits.
CROTTI, Bulle.
QUINERIE
ous genres, portefeuilles,
s d'école, couleurs et dé
ments, etc., etc.
nistres, encriers, buvards,
ste en tous genres et
chant, musique et dessin.
e patience, lotos, dominos,
rs, tampons inépuisables
et ordinaires.
Tercier,
du Cheval-Blanc, Bulle.
Bordeaux 1896: Diplôme d'hon. avec méd. d'or.
Ronen 1896: Grand dipl. d'hon. av. croix insigné.
liars!
S SECS
e la Suisse. —
mandations de
out à la dis-
ue de vin,
omes
neijn
ut

Pour les seconds, il s'agit de battre en brèche la Confédération, de reprendre en détail ce que l'on n'a pu faire passer en gros lors du *Beutezug*. C'est pourquoi ceux qui nous reprochent si volontiers de donner la main à la franc-maçonnerie, aux ennemis de la religion et à je ne sais plus qui, s'empresent, pour donner essor à leurs basses vengeances, à leurs projets ténébreux et antinationaux, de donner leur main aux mômiers de Genève, aux francs-maçon du canton de Vaud et à ces Numa Droz qu'ils exécraient alors qu'ils faisaient quelque chose pour leur baiser les pantoufles depuis que, ne pouvant plus rien faire, ils cherchent à entraver l'action d'autrui.

On met donc tout en œuvre et le parti tépelet, sentant qu'ici il a plus d'alliés qu'au *Beutezug* dans son action à rebours, déploie toutes ses forces et toutes ses proclamations.

Créer une Banque d'Etat pure dont les affaires seront (c'est notre intime conviction) florissantes, c'est marcher rapidement à la création d'une Banque hypothécaire fédérale, si instamment réclamée, et depuis si longtemps, par les organes principaux de l'agriculture suisse.

C'est marcher à un progrès de haute importance qui permettra au petit agriculteur, au petit fermier, d'emprunter à des conditions moins onéreuses, moins coûteuses que ce n'est le cas maintenant.

Remplacer nos banques hypothécaires cantonales, dont l'existence et le développement financier sont dus à un pressurage éhonté du paysan, par une Banque centrale s'occupant exclusivement des prêts hypothécaires, n'est-ce pas là un noble but à atteindre ?

Juges de nos intérêts, laissons les capitalistes défendre eux-mêmes les leurs, ils n'ont pas besoin pour cela de notre aide.

Quant à nos adversaires fribourgeois qui ont à leur disposition une Banque d'Etat cantonale dont nous sommes exclus à leur profit, répondons leur en créant une autre banque dont personne ne devra être exclu et c'est pour cela comme pour une foule d'autres raisons que tous nous allons voter

OUI

Aux électeurs libéraux et indépendants du canton de Fribourg.

Chers concitoyens,

Le peuple suisse est appelé dimanche prochain à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de la loi instituant une Banque de la Confédération.

Nous venons vous recommander d'accourir nombreux aux urnes et d'y mettre un bulletin oui.

Nous voterons la Banque d'Etat fédérale :

Parce que le peuple suisse a voté, le 18 octobre 1891, l'inscription dans la Constitution du monopole de l'émission des billets de banque en faveur de la Con-

féderation et qu'il s'agit aujourd'hui d'appliquer loyalement cette disposition constitutionnelle ;

Parce que le *billet de banque unique* remplacera avec avantage le billet des banques d'émission, qu'il facilitera les relations internes et internationales du commerce et de l'industrie et que les bénéfices de cette circulation reviendront au peuple et non plus aux seuls privilégiés de la haute finance ;

Parce qu'en principe chacun reconnaît la nécessité d'une Banque nationale et qu'elle doit, dès lors, ne pas être placée sous la domination directe des cantons ou du capital privé si l'on veut qu'elle réponde à son but primordial et qu'elle ne soit pas transformée en véritable *Beutezug* du crédit de l'argent de nos populations ;

Parce que la Confédération a déjà donné la preuve en matière de postes, de télégraphes, de téléphones, de douanes et de monopole de l'alcool d'une administration intègre, admirablement surveillée, et que la loi sur la Banque prévoit une surveillance efficace par les cantons avec une organisation entièrement séparée et une personnalité juridique distincte ;

Parce que les opérations prévues par la loi sont restreintes sans pouvoir exposer la Banque de la Confédération à des pertes et qu'elles laissent du reste aux banques cantonales et aux banques privées un vaste champ d'exploitation, largement suffisant pour leur activité et leur développement ;

Parce que la Banque d'Etat réglera le taux de l'argent, qu'elle pourra venir en aide aux établissements de crédit et qu'elle apportera nécessairement un abaissement de l'intérêt ;

Parce que l'expérience faite avec les banques d'Etat cantonales est concluante en faveur d'une Banque de la Confédération suisse et que, seule, celle-ci pourra accomplir les grandes œuvres de l'avenir, comme le rachat des chemins de fer ;

Parce que le risque en cas de guerre est un fantôme qu'on agite à l'horizon, puisque, pour toucher à une Banque de la Confédération formant une personnalité juridique séparée, il faudrait commencer par envahir notre territoire et déchirer les traités qui garantissent la neutralité suisse ;

Parce qu'enfin nous avons confiance dans les Autorités fédérales et que nous ne voulons pas nous séparer de l'immense majorité du parti libéral et démocratique suisse.

Chers concitoyens,

Les libéraux fribourgeois resteront fidèles à leurs anciennes traditions et ils ne veulent pas d'une banque mixte ou privée, où l'on verrait à nouveau les ultramontains de Fribourg donner la main à la finance de Genève et de Francfort ou aux alliances plus hétéroclites dans un seul but d'intérêt de parti.

Nous voulons aller de l'avant ; nous voterons l'unification du droit et la nationalisation des chemins de fer, comme nous voterons la Banque d'Etat et l'assurance obligatoire, dégagées des influences cantonales et instituées dans un sens vraiment national.

La Banque de la Confédération rapportera au fisc fribourgeois au moins 60,000 francs par an et l'on pourra ainsi, sans augmentation d'impôts, améliorer les conditions des employés et venir d'une manière plus efficace en aide à nos sociétés agricoles.

Nous voterons OUI parce que nous avons la conviction que la Banque de la Confédération sera une

œuvre bonne, utile à tous, féconde pour l'ensemble du pays.

Chers concitoyens,

Allons donc tous aux urnes au 28 février. Faisons notre devoir de citoyens et de bons confédérés. Travillons pour la grandeur, la force et l'unité de notre chère patrie suisse.

Votons tous OUI.

Vive la Confédération, vive la démocratie !

Morat et Fribourg, le 21 février 1897.

Au nom du Comité cantonal libéral-radical :

Le Bureau :

H. LIECHTI, député.

C. DINICHERT, conseiller national.

M. STRUBI, ancien député.

E. BIELMANN, député.

Chers concitoyens,

Allons donc tous aux urnes au 28 février. Faisons notre devoir de citoyens et de bons confédérés. Travillons pour la grandeur, la force et l'unité de notre chère patrie suisse.

Votons tous OUI.

Vive la Confédération, vive la démocratie !

Morat et Fribourg, le 21 février 1897.

Au nom du Comité cantonal libéral-radical :

Le Bureau :

H. LIECHTI, député.

C. DINICHERT, conseiller national.

M. STRUBI, ancien député.

E. BIELMANN, député.

Affaires de Crète.

La Russie, l'Autriche et surtout l'Allemagne se montrent de plus en plus opposées à la courageuse action de la Grèce. A Berlin, entre autres, on commence, dans les cercles diplomatiques, à craindre pour le roi Georges. La position du ministre de Grèce à la cour de Prusse est devenue très difficile, sinon impossible, M. Ranghabé s'étant permis de critiquer en des interviews l'attitude du gouvernement allemand.

Les journaux publient des articles portant en tête : « La Grèce en guerre contre l'Europe ! » La Gazette nationale prétend que le roi Georges a insulté l'Allemagne. Elle constate que « la Grèce n'a pas encore reçu son châtement. »

Les feuilles russes ne sont pas moins hostiles aux Grecs. Elles ne veulent pas qu'on touche à l'intégrité de la Turquie et trouvent que « l'arrogance » des Hellènes doit être réprimée.

On fait observer aussi que l'île de Samos, qui est tributaire du sultan et où il n'y a que des Grecs, refuse de faire partie de la Grèce. Au Reichstag, on a demandé que des mesures internationales fussent prises pour obliger les Grecs à payer leurs dettes.

On voit par tout cela qu'à Berlin et à Saint Pétersbourg — comme à Vienne — on est résolu à ne pas passer la Crète à la Grèce. Ce qui en résultera pour le roi Georges, l'avenir nous l'apprendra.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Armée. — Les transferts ci-après ont été opérés dans le service territorial et le service des étapes :

Service territorial : M. Thélin, Adrien, colonel d'infanterie à La Sarraz, actuellement à disposition, à l'avenir commandant du 1er arrondissement territorial.

M. Rod. Suter, colonel d'infanterie à Zofingue, actuellement à disposition, à l'avenir commandant du 5me arrondissement territorial.

M. H. Romieux, major d'infanterie, actuellement à disposition, à l'avenir 1er adjudant du 1er arrondissement territorial.

Ferdinand Jeanrichard, capitaine de cavalerie, à Vevey, actuellement à disposition, à l'avenir 2me adjudant du 1er arrondissement territorial.

Service des étapes : M. Bühler, colonel d'infanterie, à Coire, actuellement à disposition, à l'avenir commandant de l'étape initiale à Coire.

M. Wartmann, major d'artillerie à Neuchâtel, devient remplaçant du commandant de l'étape de réunion, à Lausanne.

M. Ed. Dubied, major d'artillerie à Couvet, devient remplaçant du commandant de l'étape de réunion à Berne.

Neuchâtel. — Le Grand Conseil, sur le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de participation financière de l'Etat en faveur des entreprises de chemins de fer, a voté :

1° Un crédit de 1,350,000 francs pour la ligne directe Neuchâtel-Berne. Cette somme serait ainsi divisée : un million en actions et 350,000 francs en obligations ;

2° Un crédit de 3,500,000 francs pour la reconstruction et l'extension des gares de la Chaux-de-Fonds et du Locle, soit 2,500,000 pour la Chaux-de-Fonds et un million pour le Locle ;

3° De prêter 350,000 francs au Régional du Val-de-Travers avec intérêt à 2% pour améliorer la ligne et convertir deux emprunts

— En remplacement de M. Jules Morel, démissionnaire, M. Frédéric Soguel, de Cernier, radical, a été élu conseiller d'Etat par 63 voix sur 100 votants. M. Pierre de Meuron, libéral, a fait 26 voix.

MM. William Bourqui et Louis Borel ont été nommés juges d'inst.

Vaud. — Un fait curieux : tous les cent ans, est de saison en pleine montagne une campagne à quelque Croix : la récolte de froment, vu l'arrivée hâtive des derniers, profitant d'un hiver doux, les ouvriers liaient et ramassaient dans les champs.

ÉTR

France. — M. Le Sénat, est mort lundi soir.

Né à Genève, en 1818, religion réformée, Le R... dans la vie politique à... publique. Sénateur ina... ministre de la justice... Grévy. Elu président du... sider le congrès dans de... — M. Lefebvre de... de France près le Vati...

Norvège. — L'Od... contre 41 un projet de... de la prison les patrons... influence sur la politi... empêchent de prendre... sionnelle ou politique, p... d'autres tentatives de p...

On est, comme ont

Mises pub

Les frères Tornare, au l... en vente en mises publiq... bles conditions de payer... mars prochain, devant... l'Etoile, à Charmey, à 10... 6 vaches fraîchement vé... 4 taures, 7 génisses et 3 j...

Mises pub

Le vendredi 5 mar... 2 heures après midi, l'Off... la Gruyère vendra en mis... ovale de la contenance de... La mise aura lieu à... Maier, en face de la pinte... Bulle, le 24 février 1897

Soumis

L'administration de l'É... Riaz met en soumission l... de 30 moulés foyard. Adresser les soumission... tion : « Bois Hôpital » Barras, Bulle, d'ici au 10...

A la C

Tabacs. — Cigarettes... Grand choix d'articles... Etuis à cigares, depuis... cigarettes, depuis 10 c. Pipes derniers systèmes... automatique. Pipes « Touriste ». Au même magasin : d'articles pour en... brassières, chaussons, bé... A. E. à côté de l...

A VEN

Deux charrues do... à échelles, 1 berou... conduire le lait, 1 grand... à billons, 2 herse, 1... et outils divers. S'adresser à M. E... Gruyère.

Articles d

Savon blanc, dur... Savon blanc, dur extra... Savon de résine... Savon de résine dur, 1... Savon mélangé... Savon blanc, pour l'arg... Lessive J. Winig

A LO

On offre à remettre l... de Bouleyres avec... S'adresser à Jos. Cro...

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

F. Jelmoli, S. p. a., Zurich. Nouveautés pour printemps et été 1897.
 Grands assortiments depuis les genres bon marché jusqu'aux plus riches.
 Fondée 1833.
Dépôt de fabrique en étoffes pour dames, messieurs et garçons, toilerie coton et fil, impressions et couvertures.
 — De quels articles désirez-vous les échantillons franco? — Gravures coloriées gratis.

Lainages nté. p. dames, env. 3000 différents dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.
 Lainages noirs p. dames, env. 1000 différents dessin, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.
 Draperie hommes et garçons, env. 1500 diff. dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.
 Impressions de Mulhouse, env. 1200 différents dessins, le mètre de fr. 1.90 à 30 c.
 Toiles coton, écru et blanc, toutes les qual. et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.
 Limoges, fleurettes, vichy, oxford, flanellettes prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.
 Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largeurs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c.
 Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le mètre de fr. 5.— à 40 c.
 Couvertures pure laine, multicol, blanc, rouge et méli. la pièce de fr. 28.50 à 4.50

Entreprise générale de distribution pour eau, gaz et vapeur
 Porte Saint-Martin. — **CHARLES ISOZ** — Maison J.-J. Mercier.
 Téléphone N° 264. — LAUSANNE — Téléphone N° 264.

Travaux en tous genres, concernant spécialement l'appareillage, canalisation pour haute et basse pression, en fer, fonte et plomb. Captations de sources, construction de réservoirs, amenée d'eau, distribution et installations au complet pour hôtels, hôpitaux, villages, villes.
 Installations de bains, buanderies, douches, therme-siphons, fourneaux pour hôtels sur commande. Chauffage de vapeur et à eau chaude, chauffage de serres.
 Appareils pour water-closets en tous genres, systèmes anglais et français. Cabinets de toilette, baignoires, lavabos, urinoirs, siphons, cuvettes en grès, porcelaine ou fonte émaillée.
 Plaques en fonte émaillée avec inscriptions sur commande. — Pompes, robinetterie tuyaux pour arrosage, hydrants, etc.
Entretien et réparations. — Devis et renseignements. — Force motrice.

MISES PUBLIQUES
 L'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, le **lundi 8 mars prochain**, dès 1 heure après midi, à Charmey, l'**auberge de la Tzintre**, audit lieu, sous l'enseigne des **XIX Cantons**, d'un excellent rapport, avec toutes ses annexes, comprenant grange, écurie, remise, pré 1/4 de pose.
 Entrée en jouissance immédiate reprise des vins et liqueurs.
 Pour conditions de mises, s'adresser à l'Office des faillites.
Le même jour, il sera suivi à la vente en mises publiques du mobilier garnissant l'auberge et comprenant : lits complets, canapés, tables, chaises, garde-robe, bonheur du-jour, linge, literie, vaisselle, batterie de cuisine, potager, huche-paille, chars, traîneau, ainsi qu'une grande quantité d'objets dont l'énumération serait trop longue.
 Le tout en parfait état et taxé à bas prix.
 Paiement au comptant.
 Bulle, le 24 février 1897.
 Office des faillites.

MEUNERIE AGRICOLE
Barbey-Nicollier, Bulle.
 Maïs moulu. Froment et moitié comprimés.
 Farine spéciale pour engrais.
AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN
 Gros et détail. — Prix réduits.
 Grande salle de l'Hôtel de Ville de La Tour-de-Trême.
Dimanche 28 février et mardi 2 mars : Bureau à 2 1/2 et 7 1/2 h.; rideau à 3 et 8 h.
Grandes représentations
 données par **LA RUCHE**, société de jeunes gens, avec le gracieux concours de quelques demoiselles.
La Tour du Nord, drame en 3 actes et 2 tableaux vivants, par le R. P. FAURE.
 1^{er} acte : *La voix mystérieuse.* — II^e *Le dernier crime.* — III^e *Le cachot souterrain, ou la justice de Dieu.* (16 acteurs.)
 ENTR'ACTES : Piano, chants, duos, monologues comiques.
Le Fluide de John.
 Comédie en un acte, par M. HENNEQUIN. (Trois personnages.)
 PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.
Aux représentations de l'après-midi, les enfants ne payeront que demi-place.

Mme Vve Schindler informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle reprend à son compte, dès le 1^{er} mars 1897,
l'hôtel de la Grappe,
 au bas de la rue de Lausanne, Fribourg.
 Chambres confortables; bonne cuisine. Restauration à toute heure.
 Consommation de premier choix.
 Se recommande
Vve SCHINDLER
 en flacons, en vente chez : Jules Moret, boulangerie et épicerie, CERNIAT

CHANGEMENT DE DOMICILE
 A partir du 12 décembre, mon commerce de
LIBRAIRIE — PAPETERIE
 est transféré dans la maison de l'hoirie Calybite BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.
 Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux.
CH. MOREL

Changement de domicile.
 Je préviens mon honorable clientèle que mon commerce de **coiffeur-parfumeur** est transféré maison Barras, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.
 Toujours bien assorti en **parfumerie** française et anglaise, grand choix de **regaté** depuis 40 cent., **cravates** en tous genres, **brquettes** de tous les systèmes, **broserie fine**, **peignes** démentoirs depuis 20 cent., **peignes de côtes** depuis 15 cent., **éponges fines**, **porte-monnaie**, **canes** depuis 40 cent.
Mattes en chevron depuis 90 cent.
Salon spécial pour la **COIFFURE DE DAMES**, avec installation nouvelle pour le lavage de tête, système américain.
 Chez **A. MARGOT**, coiffeur, à BULLE

PAPETERIE — MAROQUINERIE
 Grand choix de papeterie fine et ordinaire, carnets de poche en tous genres, portefeuilles, étuis à cigares, albums de timbres et photographies, etc., etc.
Articles d'école : Plumes, crayons, cahiers, ardoises, boîtes d'école, couleurs et de compas. Encre noire, violette, verte, rouge, à copier et pour documents, etc., etc.
Fournitures pour bureaux : Ephémères, agendas, registres, encriers, buvards, presses et livres à copier, cires à cacheter, enveloppes et papier poste en tous grandeurs et formats.
Divers : Notes et quittances imprimées, papier et cahiers de chant, musique et dessin. Etiquettes pour vins et liqueurs, envois, etc. Cartes à jouer, jeux de patience, lotos, dominos, etc. Porte-journaux.
Timbres en caoutchouc et métal, dacteurs, numéroteurs, tampons inépuisables, porte timbres, etc.
 Spécialité de cornets et sacs en papier. — Tabacs et cigares fins et ordinaires.
 Prix sans concurrence.
Amédée Tercier,
 maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

Le Syndicat des vins vaudois
 vient d'instituer à BULLE, pour le district de la Gruyère, une représentation auprès de l'Agence agricole Aug. Barras.
 Le but de cette organisation est de mettre l'acheteur directement en relation avec le vigneron-producteur.
 La liste des vins disponibles chez les vignerons syndiqués, avec indication de l'année de production et du prix, peut être consultée par les intéressés auprès de l'agence prénommée.

Contre la toux!
 Plus de mille certificats prouvent la supériorité et l'excellente qualité des
Bonbons pectoraux Kaiser,
 d'un effet curatif rapide et certain de la toux, l'enrouement, le catarrhe et l'en-gorgement. En paquets de 30 et 50 cent. dans les pharm. A. GAVIN et E. DAVID, à Bulle; PORCLET, à Estavayer.

Grand choix de
CAFÉ GRILLÉ
 au magasin de comestibles
Louis Treyvaud,
 BULLE, Grand'rue 38, BULLE

Maréchal.
 On demande un bon ouvrier maréchal chez M. F. SAUDAN, maréchal, à Bulle. Entrée de suite. Travail assuré pour l'année.

A louer :
 En ville, un bel appartement situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances.
 S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.
 Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

SEIZIÈME ANNÉE

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour la Suisse : 1 an, F...
 6 mois, ...
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mo...
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 c.
 On s'abonne dans les br...
 de poste.

BULLE
Le vote
 Cette grande ques-tion, absorbait la pré-sente, est enfin résolu. Le résultat du vote par épreuves électorales est loin d'avoir dispu. Peut-être même n'au-t-il d'une banque central. Le peuple. Ainsi est fai-t. Que, grâce à la jalou-sie au vote populaire no-tamment tard sous une autre. Les fusions les services d'Etat conformés, quittes à l'égard du porteur et amputé d'un...
 Parmi les rejetants de la campagne dont ils ont bonne partie qui se dé-cide à l'institution d'un si chacun s'amuse à à sa manière et selo-n le clare-t-il pas implicite.
 Il faut donc espé-rer nous reviendra plus tôt. Rejetants d'hier tien-nent qu'ils n'ont cessé de Mais nous sommes qui ont tenu pareil l'les rangs des vainqu-ers de troupes disparate-s se décider à accuei-llir analysé et en ont ex-trait des constructeurs de professi-ens de tout ce qui tend de nos vingt-deux ca-nons. Ceux-là se sont serv-ir de la campagne, de tous les a-rguments qu'ils aient peut-être mettraient une ban-que du capital privé, il

FEUILLETON
MONSIEUR
 M. d'Escorval ne se souvenait plus de ce qu'il était tout jeune.
 — C'est mon fils Jean d'Escorval, dit le baron de Lacheneur.
 Dame!... il a changé de visage.
 C'était vrai... Il y avait un air de jeunesse que le baron d'Escorval ne trouvait plus.
 Comme le temps passe vite.
 Jean venait d'avoir une barbe précoce le front...
 Il était grand, très bien annoncé, il ne paraissait pas un jeune homme.
 Malgré cela, il ne paraissait pas en lui un certain « on ne peut pas dire ».
 Son regard moqueur, son sourire offrait le contraire de ce qu'on attendait.
 — Ce garçon, pensa-t-il, n'est pas un jeune homme.
 Présenté par son père, il paraissait profondément, mais av...
 M. Lacheneur, lui, paraissait...
 — N'ayant plus les moyens de le faire revenir... M...